


COMMENT RENOUVELER LE BÉNÉVOLAT ?



Compte-rendu
des formations 2011

SOMMAIRE

1. Edito
 2. Préambule par Animation Emploi Calvados
 3. Liste des participants
 4. Déroulement
 - 4.1. 1ère journée : Comment communiquer sur son projet associatif ?
 - 4.1.1. Démarche pédagogique, méthodologie
 - 4.1.2. Résumé de l'intervention
 - 4.1.3. Conclusions /consignes de travail
 - 4.1.4. Exemples de quelques productions fournies par les associations
 - 4.2. 2ème journée : Comment s'organiser pour accueillir de nouveaux bénévoles ?
 - 4.2.1. Discussion sur les travaux reçus, points à améliorer
 - 4.2.2. Démarche pédagogique, méthodologie
 - 4.2.3. Résumé de l'intervention
 - 4.2.4. Conclusions /consignes de travail
 - 4.2.5. Exemples de quelques productions fournies par les associations
 - 4.3. 3ème journée : Comment organiser la coopération entre les associations Lexoviennes ?
 - 4.3.1. Discussion sur les travaux reçus, points à améliorer
 - 4.3.2. Démarche pédagogique, méthodologie
 - 4.3.3. Résumé de l'intervention
 - 4.3.4. Conclusions
 - 4.3.5. Exemples de mutualisation
 5. Propositions des associations pour mieux travailler ensemble
 6. Ressenti des participants, témoignages
 7. Annexes
- 

Associations Lexoviennes : Les bénévoles acteurs de leur formation

COMMENT RENOUVELER LE BÉNÉVOLAT DANS NOS ASSOCIATIONS ?

- **Comment communiquer sur son projet associatif ?**
- **Comment s'organiser pour accueillir de nouveaux bénévoles ?**
- **Comment organiser la coopération entre les associations Lexoviennes ?**

1. Edito

Le monde associatif est un acteur fondamental et indispensable de la cohésion sociale, de la citoyenneté et de la solidarité. La Ville de Lisieux a reconnu depuis longtemps l'importance de cette contribution associative à l'intérêt général dont elle est garante. C'est ainsi que la Municipalité apporte son soutien pour donner au quotidien aux associations les moyens de développer leurs activités et de réaliser des manifestations diverses et variées tout au long de l'année.

Mais plus fondamentalement, notre équipe municipale a toujours affirmé sa volonté de développer, dans le respect de l'indépendance de chacun, des relations de confiance, de coopération et de partenariat avec les associations lexoviennes. Plusieurs initiatives importantes de la Municipalité (Forum des associations, sessions de formations...) ont contribué à valoriser le tissu associatif riche et diversifié de notre Ville.

Grâce à ces actions, les responsables associatifs ont également pu échanger entre eux, sur leurs réussites comme sur leurs difficultés. La création de ce « réseau » informel permet aujourd'hui une meilleure connaissance mutuelle, une diffusion plus facile des informations et une solidarité plus forte des acteurs entre eux.

A la suite de la journée du bénévolat organisée le 11 décembre 2010, il a été proposé d'accompagner les associations dans leur réflexion sur le fonctionnement de leurs structures. Tout au long de l'année 2011, des réunions ont été organisées afin d'échanger sur la communication du projet associatif, le renouvellement du bénévolat ou la coopération entre associations. Le présent support résume la teneur de ce travail.

Nous tenons à remercier l'ensemble des associations qui se sont investis dans cette dynamique et comptons sur vous pour poursuivre cette démarche.

Jean-Paul SOULBIEU
Adjoint au Maire
Chargé des finances
et de la vie associative

Bernard AUBRIL
Maire de la ville de Lisieux
Vice Président du Conseil Général
du Calvados

2. Préambule par Animation Emploi Calvados

AE 14 est un Centre de Ressources et d'Information pour bénévoles labellisé par l'Etat. Il offre aux associations locales et aux porteurs de projets collectifs, des informations et une assistance technique dans le domaine de l'organisation et de la gestion administrative et financière, des aides et les formations nécessaires. AE14 est partenaire des collectivités pour soutenir et dynamiser la vie associative sur leur territoire. Ainsi depuis 2003 nous sommes présents à Lisieux et, en partenariat avec la municipalité, il a été mis en place progressivement des permanences, des réunions d'informations, des actions de formations, des assises de la vie associative. La formation des bénévoles préoccupe les partenaires institutionnels des associations et aussi les dirigeants ; mais les organisateurs de formation eux-mêmes disent que peu de bénévoles viennent en formation. Pourquoi ? S'agit-il d'un problème de temps, d'un manque de disponibilité ? Ou d'une inadéquation du contenu proposé ? En se penchant sur le sujet et en s'appuyant sur notre expérience nous avons pu faire trois constats :

- 1- Si on propose des réunions de proximité en lien avec les collectivités locales, sur les sujets préoccupant les dirigeants associatifs, nous obtenons une participation active.
- 2- Il ne suffit plus de proposer des réunions pendant lesquelles un contenu est transmis. Les bénévoles ont besoin de temps d'accompagnement pour mettre en œuvre les acquis et faire un retour sur leur expérience.
- 3- En parallèle avec les thèmes de formation habituels, il nous paraît pertinent de proposer une problématique globale à résoudre concernant la vie associative.

C'est ainsi, à la suite des ateliers de réflexion mis en place pendant la journée du bénévolat, qu'est née l'idée d'une formation/ accompagnement sur la problématique du renouvellement des bénévoles. Il s'agissait, avec un groupe constitué dès le début, de travailler pendant trois demi-journées de regroupement étalé de janvier à mai et de l'accompagner dans l'intervalle pour que les participants puissent mettre en pratique les acquis sur les trois thèmes suivants :

- Comment communiquer sur son projet associatif ?
- Comment s'organiser pour accueillir de nouveaux bénévoles ?
- Comment organiser la coopération entre les associations Lexoviennes ?

La formation a abouti à la création d'un groupe chargé de concrétiser comment rédiger et transmettre aux autres bénévoles du territoire les expériences et les acquis. Cette démarche originale est unique sur le département ; il s'agit de faire des bénévoles les propres acteurs de leur formation. La réussite de cette démarche repose sur un socle à trois pieds : la volonté de la collectivité d'accompagner ses associations, la richesse et la capacité de réflexion du tissu associatif local et le partenariat avec une structure d'accompagnement, AE 14, reconnue et déjà présente depuis quelques années sur ce territoire. Forts de cette expérience, nous souhaitons la renouveler avec les mêmes « ingrédients » en proposant cette fois une nouvelle problématique : « Comment trouver des partenaires privés ? » Nous espérons que l'expérience relatée dans ce document vous donnera des outils de réflexion et l'envie d'être acteur à votre tour de votre formation. Nous espérons aussi que cette expérience pourra enrichir la réflexion en cours sur la formation des bénévoles.

3. Liste des participants

Action Nouveau Départ

Action en faveur des personnes en difficulté matérielle, morale, etc.

Association au Bénéfice de l'Insertion (ABI)

Action en faveur des personnes démunies

Association pour le développement des soins palliatifs en Pays d'Auge

Accompagnement des personnes en fin de vie

La Croix Rouge

Action en faveur des publics en difficulté

Les Amis des Petits Frères des Pauvres

Aide aux personnes âgées, démunies, isolées

Norm'handi

Organisation d'activités permettant la rencontre de personnes en situation de handicap ou non

Secours Catholique de Lisieux

Action en faveur des publics en difficulté

Aïkikāi

Pratique de l'aïkido

Amicale Sportive de Tennis de Table

Pratique du tennis de table

CA Lisieux Volley

Pratique du volley ball

Entente cycliste des travailleurs

Lexoviens

Pratique du cyclisme

Lisieux Stella Gym

Pratique de la gymnastique

Retraite active

Activités physiques et sportives dont le tir à l'arc

Culture et Patrimoine

Mise en valeur du patrimoine du Pays d'Auge – actions culturelles (concerts)

Ensemble Vocal Gabriel Fauré

Organisation de concerts

La Normand'hier

Assemblée folklorique

Les Locaux Motivés

Association de quartier – animations

Mood Action Professor

Eveil culturel contre l'exclusion

Union nationale des combattants

Action en faveur des anciens combattants

Les Amis de Taunton

Jumelage

Association Phonox

Promotion de la création musicale et de la diffusion de composition jazz

Ligue contre le cancer

Action en faveur de la lutte contre le cancer

Bac Emploi

Action en faveur des demandeurs d'emploi

4. Le déroulement

Durant trois réunions d'information qui se sont déroulées entre janvier et juin 2011 à la médiathèque de Lisieux et ont été animées par Gulderen Celik, directrice d'AE 14, les associations Lexoviennes ont échangé sur des questions relatives au fonctionnement de leurs structures.

Trois thèmes ont été abordés durant ces moments propices au dialogue:

- Comment communiquer sur son projet associatif ?
- Comment s'organiser pour accueillir de nouveaux bénévoles ?
- Comment organiser la coopération entre les associations Lexoviennes du secteur ?

Ce document est né des échanges entre les associations et d'une volonté de les faire partager à d'autres associations du territoire. Un comité de rédaction s'est réuni afin de définir le plan de présentation et les conditions de transmission, constitué de :

- Ensemble vocal Gabriel Fauré,
- Entente cycliste Lexovienne
- La Normand'hier,
- Norm'Handi
- A.B.I.,
- Mood Action Professor
- ADSP,
- AE 14.
- Action Nouveau Départ

4.1. 1ère journée : Comment communiquer sur son projet associatif ?

4.1.1. Démarche pédagogique, méthodologie

Après la présentation de la formation, les participants ont été invités à se mettre en binôme, chacun représentant une association différente.

En trois minutes, chacun devait présenter à l'autre le projet de son association ; une fois les exposés terminés en binôme, chaque participant devra cette fois transmettre le projet de l'autre à l'ensemble du groupe.

Nous avons constaté ensemble que les exposés ne reflétaient pas fidèlement l'image des projets associatifs ; d'autre part, entre ce qui avait été dit et ce qui était compris et restitué, il y avait une différence.

Ceci fait, Mme CELIK, en prenant appui sur ces exposés et les débats qui ont suivi, a présenté les grandes lignes de communication sur le projet associatif.

4.1.2. Résumé de l'intervention

Qui communique ?

Avant de penser à communiquer, il convient en premier lieu de se poser collectivement la question : « Qui sommes-nous ? ». La première tâche à effectuer est d'établir ce qui sera la carte d'identité de l'association qui comprend son projet, son histoire et ce qui constitue sa différence.

Le projet de l'association est en fait la colonne vertébrale de celle-ci, son fil conducteur. C'est autour de lui que s'organisent toute la réflexion et l'action qui en découle. Il comporte trois parties :

Les valeurs ou idées fortes qui en constituent le noyau dur ;

Les objectifs à moyen et long terme ;

Et les moyens mis en œuvre.

En effet, si le projet associatif est fort, l'image véhiculée sera forte et l'information transmise sera entendue. La rédaction de cette première partie est primordiale pour rendre cohérente la communication d'une association.

Pourquoi communiquer ?

Décider de communiquer, c'est également se demander pourquoi ? S'agit-il de faire connaître de nouvelles activités ? De trouver des fonds ? De recruter de nouveaux adhérents ? Il doit exister une raison, un motif, ce qui permet de vérifier si le message conçu sert l'objectif premier de la communication et si la phase créative n'éloigne pas du but visé.

Pour gagner en notoriété : La communication met l'accent sur votre bilan. Savoir distinguer l'image réelle de votre association, l'image reconnue par le public et celle désirée. Ce qui permettra de cibler votre communication sur vos qualités et les actions menées.

Sensibiliser une opinion : Communication engageante, en informant un public d'un événement en particulier.

Accroître ses adhérents, ses sponsors : La communication mettra l'accent sur des actions que vous êtes en train de mener. Montrer l'utilité d'une adhésion à votre association.

A qui ai-je affaire ?

Autre condition sine qua none de toute bonne communication : savoir à qui l'on s'adresse.

Cela débute par un dialogue avec le public, mais également par savoir écouter pour apprendre à connaître. En effet, que connaît-il de vous, que pense-t-il, quelle image se fait-il de vous et de vos activités ?

Puis segmenter votre public en le catégorisant pour arriver à distinguer votre cible principale de votre cible secondaire. Approfondir votre connaissance de ce public par l'attribution de critères de distinction.

Qu'ai-je à dire ?

Une fois votre cible établie, vient la rédaction du message. Le succès de votre communication dépendra pour beaucoup du fond et de la forme de votre message.

Hiérarchiser les informations et veiller à la pertinence du message :

Il doit être clair, seul et unique. Plus son contenu sera clair, simple et précis, plus il est facilement mémorisable et apte à susciter l'intérêt des interlocuteurs.

Il existe deux types de messages : informatif et argumentatif

Informatif : Il s'agit de délivrer une information, le message doit être neutre, réel, brut.

Argumentatif : l'objectif est de convaincre. Développer un argumentaire avec des exemples, le but est d'interpeller le lecteur.

Quand le faire ?

Durant les moments forts de l'association :

-Lors de la création de votre association

-Lors de l'annonce de l'assemblée générale

-Tout au long de la vie de l'association : CA, Bureau, réunion de travail, moments formels, tournoi, colloque, soirée, etc.

Comment ?

En externe

Selon les sociologues, 50% de la communication passe par le comportement (intonation de la voix, gestuelle, organisation), et 50% passe par la forme ; le choix du média fera le message lui-même.

Si l'association n'accorde pas d'importance aux questions de forme, elle court le risque de se contredire en utilisant une forme incohérente avec le message, d'utiliser un média inconnu du public ciblé ou encore d'employer un langage ou des visuels incompréhensibles pour la cible.

Outils et supports de communication externe :

- La presse
- Le journal de l'association
- Autres : site web, plaquette, objets promotionnels
- Relations publiques
- Organisation d'événements

Les outils doivent :

- Etre adaptés aux objectifs de départ, à la cible et à la nature du message
- Etre adaptés au budget, aux impératifs de temps
- Avoir une valeur symbolique de l'outil en cohérence avec le message que l'association veut délivrer.

En interne

La communication externe va de pair avec la communication Interne. Cette deuxième concerne le fonctionnement même entre les différents acteurs d'une association.

La communication Interne concerne l'ensemble des actions par l'intermédiaire desquelles chacun des membres de l'association devrait être informé du fonctionnement de l'association.

- Qui fait quoi au sein de l'association ?
- Quel est le projet associatif ?
- Où en sont les projets ?
- Quelles sont les décisions à prendre ?
- Quel est le contexte actuel ?

Situations de communication à privilégier :

- L'assemblée générale,
- Les instances de décision (CA et bureau), ce sont des moments de communication interne essentiels et il faut les préparer avec autant de soin qu'une assemblée générale. Il faut varier les thèmes afin d'attirer l'intérêt et ne de pas lasser,
- Les groupes de travail : définir l'objet, l'objectif et la méthode,
- Les moments informels : arrivée ou départ d'un membre, fin d'un projet, etc.,
- L'adhésion : cela se soigne comme l'accueil d'un nouveau salarié (accueil par un administrateur, construire un kit d'adhésion, etc.).

Supports de communication interne :

- Affichage
- Envois postaux
- Comptes-rendus de réunion
- Journal interne de l'association
- Emails (courriels)

La communication interne développe du collectif, elle évite les dérives et créer une implication et une cohésion d'équipe nécessaire au bon fonctionnement de votre association.

4.1.3. Conclusions - consignes de travail

Pour faire adhérer de nouveaux bénévoles à votre association, celle-ci doit communiquer davantage sur son projet associatif en ciblant un public sensible aux valeurs présentées. D'autre part, elle doit se distinguer par son originalité ou ses procédures des autres structures existantes. Elle doit donner un sens à son action et susciter l'envie d'y participer. Les méthodes et les moyens de communication utilisés peuvent aussi retentir sur la réussite de la démarche. Le premier regroupement s'est terminé en prenant note de la prochaine réunion du 19 mars 2011. Les participants doivent transmettre en attendant à l'animatrice un travail individuel qu'ils réaliseront selon les consignes suivantes :

-Présentez en 150 mots maximum votre projet associatif en faisant apparaître également votre histoire et ce qui vous distingue.

-Listez les arguments à évoquer pour faire adhérer à votre projet associatif ; je vous rappelle que votre argumentation doit tenir compte des motivations étudiées lors de la formation du 29 janvier.

Exemple : Vous devez faire du bénévolat parce que :
-cela permet un épanouissement personnel

4.1.4. Exemples de quelques productions fournies par les associations

Le Volley Ball Club Athlétique Lexovien (VBCAL)

Présenter en 150 mots son projet associatif : (Qui, Quoi, Qu'est-ce qui différencie l'association)

Le Volley Ball Club Athlétique Lexovien (VBCAL) est né en 1990. Il s'agit d'une association sportive dont l'objet est la promotion et l'organisation de la pratique du volley-ball en loisir et en compétition. Le bureau du club est constitué de 6 membres bénévoles. Nous comptons cette année 56 licenciés évoluant dans différents groupes d'âge et de niveau. Nous sommes rattachés à la Fédération Française de Volley-Ball (FFVB) via la ligue de Basse-Normandie, ainsi qu'à la ligue de l'enseignement via l'Ufolep14. Ceci nous permet d'offrir des formules de jeu variées et ainsi de permettre à chaque adhérent différentes possibilités de pratique. La moitié de notre effectif est constitué par des jeunes de l'école de volley (6/18 ans). Nous intégrons régulièrement de nouveaux jeunes par le biais du programme 'sport après l'école' de la ville. Notre priorité est la 'démocratisation' du volley-ball, nous voulons un club ouvert au plus grand nombre. Notre priorité en un mot : convivialité.

157 mots

<http://vbcal.blogspot.com/>

Pourquoi être bénévole au VBCAL / adhésion au projet associatif :

- Association à taille humaine
- Convivialité
- Liberté de choix de la pratique (loisirs, matches mixtes ou non, compétition ou non)

L'Association Culture et Patrimoine

Présentation de l'association en 150 mots (projet, histoire, originalité)

L'Association Culture et Patrimoine organise le festival des « Promenades Musicales ». Ce festival propose chaque année 15 concerts de la mi-juillet à la mi-août. 15 manifestations conjuguant lieux et notes, où découverte du patrimoine rime avec plaisir musical et gastronomique.

Pour la dix-septième année consécutive, l'association, fidèle à ses objectifs, proposera une programmation s'attachant à promouvoir les cultures et le patrimoine local, contribuant ainsi à un aménagement plus harmonieux du territoire augeron et à une réduction de l'inégalité des pratiques culturelles de sa population.

Les Promenades Musicales proposent un concept original et fédérateur pour les habitants du Pays d'Auge, mais aussi pour de nombreux fidèles de tous horizons.

Pourquoi on doit venir comme bénévole / adhérer à notre association ? (cibler le public et avoir un message clair)

- Soutenir les Promenades Musicales, c'est participer au développement culturel et patrimonial du Pays d'Auge.
- L'implication de la population locale est la clé de la réussite de notre projet. Les soutiens bénévoles et financiers permettent à l'association de mettre en œuvre une politique culturelle concrète et ambitieuse. Alors rejoignez-nous pour devenir acteur de votre région !
- Les amateurs de musique y trouveront aussi leur compte. Le bénévole qui vient aider au parking, au placement ou au buffet peut, en échange, assister librement au concert.

-Intégrer l'équipe des Promenades Musicales pendant l'été, c'est « voyager » dans le Pays d'Auge et (re)découvrir des lieux d'exception pour travailler dans la bonne humeur et dans un esprit de partage.

L'A.D.S.P. (Association pour le Développement des Soins Palliatifs) en Pays d'Auge

Préambule :

Tout être humain vivra les moments précédant sa fin, il est donc important que chacun connaisse ce que la société civile a mis en place pour que ces instants soient vécus dans la sérénité.

Les soins Palliatifs se sont développés dans ce but suite à la loi du 9 juin 1999.

Notre association existe depuis 1995 pour dire aux personnes accompagnées que la société les considère comme des personnes dignes et vivantes jusqu'à la fin. Elle comprend 30 adhérents et 6 bénévoles accompagnants.

Nos valeurs prônent :

- la dignité de la personne,
- le respect de la vie,
- le devoir de solidarité.

Notre objectif :

- accompagner les personnes gravement malades et/ou âgées quel que soit l'endroit où elles se trouvent ainsi que leurs proches,
- agir dans la société pour faire évoluer les mentalités et attitudes des adultes comme des enfants face à la douleur, au déclin, au grand âge, à la mort,
- favoriser le développement des Soins Palliatifs afin d'offrir des soins appropriés aux personnes malades en phase terminale à l'hôpital comme à domicile,
- promouvoir une recherche sur l'ensemble des besoins des personnes en fin de vie tant physiques, que psychologiques.

Nos activités consistent à :

- accompagner les personnes gravement malades et/ou âgées ainsi que leurs proches,
- accueillir et écouter des endeuillés,
- sensibiliser le grand public au travers de soirées thématiques,
- former des accompagnants bénévoles,
- représenter des usagers au sein des établissements de santé.

Si :

- Vous ou l'un de vos proches souffre d'une maladie grave,
- Vous vivez un deuil,
- Vous attendez une écoute,
- Vous désirez réfléchir sur la maladie, la fin de vie, le deuil,
- Vous voulez vous investir dans notre association,
- Vous souhaitez participer à des réunions ou repas festifs,
- Vous souhaitez participer à des conférences avec des spécialistes (médecins, paramédicaux),
- Rencontrer des personnes qui partagent le même objectif,
- Vous engager dans une cause et agir,
- Intégrer une association qui vous ressemble,

Une permanence se tient :

- à LISIEUX le mercredi de 14 heures à 16 heures au rez-de chaussée Pavillon J.Colombe (couloir de gauche – 1ère porte à gauche du Centre Hospitalier)
- à Saint Pierre sur Dives le vendredi de 14 heures à 16heures à la Mairie (porte entre la mairie et la police municipale)

Contactez nous au numéro suivant : 02 31 61 32 97.

La Croix-Rouge

La Croix-Rouge est née à la suite «de la guerre de Solferino». Son fondateur Henry Dunant veut pouvoir constituer des sociétés de secours et donner des soins aux blessés par des volontaires, pendant la guerre.

Des années plus tard, la Croix-Rouge est internationale mais aussi très présente dans les localités.

Elle a deux grands pôles:

- Celui de la précarité (distribution alimentaire, boutique de solidarité, bibliothèque solidaire,...).

- Celui du secourisme (formations dont les premiers gestes de secours, postes de secours pour des manifestations locales et les maraudes (accueillir les SDF jusqu'à l'ouverture du centre d'hébergement...)).

Les bénévoles ne sont jamais seuls, ils sont encadrés par une équipe et ont des formations. Ils ont le choix de prendre un secteur ou ils peuvent s'épanouir tout en aidant les autres.

La Croix-Rouge est très ouverte aux nouveaux projets ce qui est un plus, dans la société actuelle, car elle change et évolue tout le temps.

Chacun peut s'y retrouver, nous sommes tous différents mais on a tous quelque chose à apporter. La Croix-Rouge collabore avec d'autres associations et enfin être bénévole à la Croix-Rouge c'est aider l'être humain au sein d'une équipe en élaborant des projets et surtout dans la bonne humeur.

4.2.2ème journée : Comment s'organiser pour accueillir de nouveaux bénévoles ?

4.2.1. Discussion sur les travaux reçus, points à améliorer

Lors de la première réunion d'information et suite aux travaux rédigés par les participants, il a été fait le constat que les associations ont pour la majorité une présentation floue de leur projet associatif. Et quand cette présentation est claire, elles ont des difficultés à rédiger un argumentaire persuasif pour les financeurs ou les bénévoles.

Une fois le projet associatif clairement défini, l'heure est à la communication et si elle se trouve être de qualité, les bénévoles répondront présents. Mais est-ce que l'association sera organisée pour les recevoir ?

4.2.2. Démarche pédagogique, méthodologie

Les participants sont invités à réfléchir sur :

- la pratique d'accueil, d'intégration des nouveaux bénévoles au sein de leur structure (Si je veux faire du bénévolat chez vous, à qui je m'adresse ? Qu'est-ce qu'on attend de moi ? A quel moment ? Quelles compétences ?)

- sur la cible de leur recherche (Que cherchez- vous ? des usagers ? des militants ? des bénévoles ponctuels ? des dirigeants ?

4.2.3. Résumé de l'intervention

Désormais les bénévoles sont des gens plus exigeants, plus volatiles mais également plus compétents. Nous avons affaire au passage d'un bénévolat dit traditionnel à un bénévolat de mission.

Des changements démographiques au sein de notre société ont entraînés des changements au sein du bénévolat.

Le recrutement des bénévoles diffère selon les besoins de votre structure, c'est pourquoi le recensement de ces besoins nécessite un diagnostic sur votre organisation. Ce diagnostic permettra de répondre à la question suivante : «Avez-vous oui ou non suffisamment de bénévoles ? ».

Une méthodologie s'applique à la gestion et au recrutement des bénévoles. Pour cela il convient de disposer d'une description du poste, d'un formulaire d'inscription, d'une convention d'adhésion, d'un livret d'accueil du bénévole, d'un formulaire de renseignements.

Hormis les moyens techniques et les outils, des moyens humains sont nécessaires. Qui est missionné pour le recrutement des bénévoles ? Faut-il créer une commission spécifique ? Une équipe ?

Pour obtenir de nouveaux bénévoles, faut-il encore que les gens sachent que vous en avez la nécessité, pour cela communiquez.

Faites savoir aux gens que vous avez besoin de bénévoles, faites leur comprendre qu'ils peuvent faire une différence en mettant en avant les avantages d'être bénévole au sein de votre structure.

Au sein des associations, les motivations des bénévoles sont à 81% d'être utile à la société, à 45% de rencontrer des personnes ou de se faire des amis, à 44 % d'occuper son temps de loisirs, à 28% de défendre un droit ou une cause et à 24% d'acquérir ou exercer une compétence.

Pour atteindre votre public cible, quels sont les moyens et les outils que vous allez utiliser ?

Le bouche à oreille, les médias locaux, Internet, prospectus, etc.

Pour fidéliser vos bénévoles, il vous faut mettre en place un management participatif, communiquer en interne, organiser un évènement fédérateur, proposer des formations et des validations d'acquis, créer de la reconnaissance.

Dans notre société actuelle, il existe une réelle crise de renouvellement des dirigeants associatifs due au manque de disponibilité, à leur peur d'une implication sans limite, à la responsabilité juridique

Le bénévolat requiert aujourd'hui trois critères : le temps, le risque et la décision.

Il faut se poser les bonnes questions au sein du Conseil d'Administration : quelles sont les tâches à remplir, quels sont les profils à repérer, comment concilier les talents individuels et l'insertion dans l'équipe du conseil ?

Il faut s'adresser en priorité aux bénévoles actifs de l'association, utiliser un réseau de proximité pour obtenir des candidats qui doivent aussi refléter la variété des tâches et des talents.

4.2.4. Conclusions - consignes de travail

Pour réussir à trouver des nouveaux bénévoles et les accueillir :

- il faut tenir compte de l'évolution du bénévolat et de la nature de leur engagement
- il faut définir nos besoins en moyens humains et les profils correspondants.

Pour fidéliser l'engagement bénévole, nous mettrons l'accent sur un management participatif ; nous privilégierons la communication interne, les évènements fédérateurs ainsi que la reconnaissance et la formation des bénévoles.

A l'issue de ce 2ème regroupement et avant de nous retrouver le 28 mai 2011. Les participants doivent se pencher sur un état des lieux de leurs besoins en bénévoles et les profils de poste correspondants.

Il a été demandé à quelques associations qui nous ont rejoints à cette deuxième journée d'effectuer en plus le travail sur le projet associatif.

-Faire un état des lieux des besoins en bénévoles de votre structure sur le schéma du tableau qui vous a été transmis lors de la réunion d'information ;

-Définir les tâches pour lesquelles vous avez besoin de bénévoles, la périodicité et les compétences requises.

4.2.5. Exemples de quelques productions fournies par les associations

Evaluation du bénévolat au sein de l'Association action nouveau départ - Lisieux

Description des tâches	Habilités nécessaires	Qui peut accomplir la tâche ?	Besoin d'aide supplémentaire ?
Animation auprès d'enfants	Aimer les enfants, écouter et partager Habilitéte manuelle...	désignée se sentant bien à sa à place dans sa tâche	Non
Assistance auprès des personnes âgées Assistante auprès des personnes en difficultés	Ecoute, partage, donner, patience	Toute personne aimant le contact personnes âgées et autres	Non
Aide pour récolter des fonds : Vente de vêtements	Savoir trier le linge, laver, repasser	Toute personne voulant aider et désireuse d'accomplir bien cette tâche	Oui
Aide pour récolter des fonds : tombola..	Vendre des tickets de tombola, rechercher des lots auprès des magasins	Toute personne volontaire et disponible	Oui

Formulaire d'inscription pour bénévoles

Description du poste	Les bénévoles peuvent s'inscrire ici en indiquant leur nom et numéro de téléphone
Animation auprès d'enfants : accueil, stands de jeux, surveillance, chants, histoire	
Assistance auprès des personnes âgées et en difficulté : visiter ces personnes, les écouter et les aider en répondant à leur besoin	
Trier, laver, repasser du linge, ranger Vendre des tickets de tombola et récolter des lots auprès des magasins	

ADSP Lisieux

Description du poste d'accompagnant

Objectif du poste :

Accompagnement de la personne en fin de vie et/ou de la famille, de son entourage.

Calendrier :

Un après-midi par semaine dans deux services de l'hôpital (pneumologie – médecine interne).

Tâches spécifiques et responsabilités :

Présence, écoute et accompagnement des malades.

Relations hiérarchiques :

La présidente de l'ADSP, la coordinatrice des bénévoles.

Habilités nécessaires :

Discrétion, confidentialité.

Formation offerte :

Formation à l'écoute, conférence, groupe de parole.

Avantages pour vous et pour la communauté :

Engagement de plein gré, d'une manière désintéressée dans une action organisée au service de la communauté.

Description du poste de secrétaire

Objectif du poste :

Elle est chargée des fonctions administratives au sein de l'association.

Calendrier :

Présence à la permanence le mercredi après-midi.

Tâches spécifiques et responsabilités :

Assurer les tâches de secrétariat, mise à jour des listes et documents, réponses aux messages. Participation à l'organisation des manifestations et logistique.

Notamment la tenue du registre spécial, du registre des délibérations de l'assemblée générale et du conseil d'administration. Elle envoie ou fait envoyer les convocations, rédige les procès-verbaux des réunions des assemblées générales et conseils d'administration. Elle effectue les différentes formalités exigées par la loi lors de la constitution de l'association, les modifications des statuts ou des changements des dirigeants.

Relations hiérarchiques :

Présidente de l'association

Habilités nécessaires :

Maîtrise des logiciels de secrétariat

Formation offerte :

Sensibilisation, participation à des conférences, AE14.

Avantages pour vous et pour la communauté :

Apporter un soutien à la présidente et à l'équipe, être au service de l'association

4.3.3ème journée : Comment organiser la coopération entre les associations Lexoviennes ?

4.3.1. Discussion sur les travaux reçus, points à améliorer

Nous avons pu constater qu'en communiquant sur le sens de nos projets associatifs et en organisant mieux l'accueil et l'intégration des nouveaux bénévoles nous pouvons trouver des solutions au problème de renouvellement de bénévolat dans nos associations.

Renforcer la communication interne et la formation des bénévoles peut permettre également de trouver de nouveaux candidats aux postes de dirigeants. Il nous reste encore une autre piste à explorer, celle de la coopération entre les associations qui permettra de mutualiser nos ressources bénévoles et de mettre en place des projets plus performants.

4.3.2. Démarche pédagogique, méthodologie

- A partir d'exemples des travaux individuels effectués, propositions d'amélioration
- Les participants sont invités à présenter des exemples de mutualisation inter-associations sur le territoire, réussis ou avortés et à trouver les facteurs déterminants.
- Ensuite une synthèse sur les types et les moyens de mutualisation ainsi que sur les critères de réussite est exposée.

Pour finir les associations participantes sont invitées à créer une commission afin de définir les modalités de transmission de nos travaux à d'autres associations, ce qui constitue une forme de mutualisation.

4.3.3. Résumé de l'intervention

La mutualisation est envisagée comme une synergie entre des structures, permettant la mise en commun de moyens divers. Les structures en tirent des bénéfices réciproques, sans vivre aux dépens des autres.

Mutualiser quoi ?

-Des réflexions et des pratiques :

Groupes d'échanges de pratiques, journées thématiques, rencontres professionnelles...

-Des moyens techniques :

Espaces de travail et d'activité, matériel technique ou bureautique, logiciels...

-Des compétences :

Échange de savoirs, formations entre membres, mutualisation de salariat et de bénévolat...

-De l'information, des ressources :

Supports de communication interne et externe, régies publicitaires, sites internet mutualisés, centres de ressources, publications...

-Du service :

Centrales de réservation de spectacle, offres d'emploi...

-Des moyens d'action :

Lobbying, économies d'échelle, fonds de solidarité financière...

Pourquoi mutualiser ?

- Pour favoriser les collaborations et la mise en réseau,
- Pour échanger, dialoguer,
- Pour libérer du temps,
- Pour améliorer la qualité d'un service ou développer de nouvelles activités,
- Pour professionnaliser une activité,
- Pour réduire certains coûts,
- Pour peser plus lourd.

Comment mutualiser ?

La mutualisation peut rester **informelle** lorsqu'il s'agit d'échanger des idées, des réflexions ou des pratiques.

La mise en commun de matériel ou de compétences peut passer, sous certaines conditions, par des **conventions** bipartites de mise à disposition ou de prestation de service.

La mutualisation peut aussi aboutir à la création d'une nouvelle **structure** juridique qui fédère les parties prenantes entre elles et peut devenir le socle de nouvelles collaborations : association, syndicat, groupement d'employeurs, etc.

Conditions facilitantes :

Les échanges entre les associations du même territoire ou du secteur d'activité

Connaissance des projets et d'actions d'autres associations

Rencontres non formelles entre les dirigeants associatifs

Moyens : réunions d'information, réunions de secteur ou de zone géographique, outils de communication inter associatifs, appel de projet pour les actions communes...

4.3.4. Conclusions

La mutualisation ne doit pas être un projet en soi, mais un projet qui a du sens. La mutualisation n'est pas uniquement destinée à faire des économies d'échelle, mais doit être envisagée comme un outil performant pour le développement des projets en lien avec le territoire. Un projet qui a du sens est un projet auquel adhèrent plus facilement tous ses acteurs. Pour les associations, la mutualisation apparaîtra ainsi sous son meilleur jour comme un élément de valorisation, plutôt qu'une charge de travail, un supplément de tracas.

On peut envisager deux entrées possibles à la construction de ces projets :

- Une entrée par territoire (à l'échelle du quartier, zone.)
- Une entrée par thématique (à partir d'une problématique existante : aide aux devoirs, la solidarité avec des personnes en grande précarité, sport pour tous...)

4.3.5. Exemples de mutualisation

ASSOCIATION MOOD ACTION PROFESSOR

Dans un souci de cohérence de territoire (Quartier Sud de Lisieux), nous avons d'abord mutualisé des réflexions et des pratiques avec les partenaires de terrain, le Collectif Sud (service vie des quartiers, Service jeunesse, associations, habitants...), ce qui nous a permis de mettre en place ensemble plusieurs projets qui là aussi mutualisent des moyens et des compétences différentes, qui peuvent être mis à contribution par les uns et les autres ou ensemble.

- Sorties organisées en commun pour des visites de musées ou de festivals
- Prêt de matériel et de locaux pour des animations des associations de quartier le week-end, ou pour des stages pendant les vacances scolaires, avec le SAP
- Mise à disposition de bénévoles pour la fabrication de costumes pour la Maison de Quartier ou des associations.
- Aide logistique et administrative pour des démarches (organisation d'une foire à tout)
- Partage de stand avec d'autres associations au Forum des Associations
- Participation au projet de Norm'handi, dans le cadre de leur atelier théâtre

ASSOCIATION NORM'HANDI

Il faut quelquefois profiter d'une situation pour provoquer des rencontres

C'est le cas de Mood Action Professor et de notre association. Lors du Forum des Associations, le 11 septembre 2010, nous avons fait le tour des stands et nous nous sommes arrêtés au stand de Mood Action . Un contact a tout de suite été pris et il était sûr que nous allions travailler ensemble.

A l'occasion de la représentation théâtrale de notre association, Mood Action, dans le cadre de son projet d'atelier couture, a confectionné les sacs et les écharpes sur les thèmes des saisons et du voyage.

Il y a eu plusieurs étapes :

- Rencontres sur le projet
- Présentation des scènes
- Récolte des tissus
- Essayages
- Répétition avec les accessoires

Une rencontre formidable entre les couturières et les adultes en situation de handicap de l'association Norm'handi.

5. Propositions des associations pour mieux travailler ensemble

Propositions sur la mutualisation associative par le groupe de travail

Mettre en place un journal en direction des autres associations du territoire, pour :

- Les tenir au courant des différentes manifestations sur le territoire
- Avoir une information sur les nouvelles associations, avec leurs objectifs
- Donner des indications juridiques...etc.

Mettre en place une bourse d'échanges :

- De compétences
- De matériels
- De services
- Sur des projets communs

Proposés **par** les associations du territoire, **pour** les associations.
Proposer des temps d'échanges entre associations, pour partager les projets, les difficultés, les astuces, les pratiques.

6. Ressenti des participants, témoignages

ASSOCIATION ACTION NOUVEAU DEPART
36 BIS RUE DU POINT DE VUE
14100 LISIEUX

Ces trois formations ont été enrichissantes. Elles ont permis :

- d'apporter des outils de travail clairs et fonctionnels pour l'association notamment par la mise à disposition de supports tableaux, d'échanges et de conseils pour une bonne communication du projet associatif et l'entrée de nouveaux bénévoles.
- de connaître les associations existantes sur Lisieux ainsi que la politique municipale pour le secteur associatif : savoir ce qui est fait (ex : forum des associations) et ce qui est mis à disposition (brochures, RV conseils AE14...) mais aussi se faire connaître
- de créer des passerelles entre les associations notamment celles de mêmes secteurs d'activités et de pouvoir travailler ensemble présentement ou dans l'avenir face aux éventuels besoins qui se trouveront devant nous et se créer ainsi un réseau de partenaires associatifs. Savoir où aller pour avoir des conseils, ou faire des échanges de travail entre associations (mutualisation...) est important.

Ex : suite à notre vente de vêtements de juin, on a pu donner ce qui nous restait à A.B.I. insertion car on savait que ça existait et qu'on connaissait leur fonctionnement.

- d'avoir des conseils spécifiques d'accompagnement pour l'association par le biais des RV le mardi ou le jeudi avec AE14

Il y a eu des choses de faites et il en reste encore bien d'autres à faire. Faire vivre une association, des associations se construit chaque jour et évolue aussi à travers les années. C'est tout un travail ! Ces formations permettent donc une ouverture entre associations : le fait d'être réunis autour d'un même sujet commun permet de se connaître, de partager, de travailler ensemble. Cela peut permettre un prolongement pour un meilleur travail associatif selon les problématiques, activités et objectifs communs.

Nathalie VILLEY
Secrétaire Association A.N.D.

Hôtel de Ville
21 rue Henry Chéron
B.P. 87222
14107 Lisieux Cedex